Participation citoyenne et accès des femmes immigrantes et/ou racisées aux lieux de décision dans deux quartiers montréalais

(Centre-Sud, Saint-Michel)

IRIPI
Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives
Collège de Maisonneuve

CRIC
CARREFOUR DE RESSOURCES EN INTERCULTUREL

Mon Resto Saint-Michel
Alimentation - Famille - Insertion

Secrétariat à la condition féminine
Québec

Titre du rapport : Participation citoyenne et accès des femmes immigrantes et/ou racisées aux lieux de décision dans deux quartiers montréalais (Centre-Sud, Saint-Michel)
Projet : Vers une citoyenneté urbaine égalitaire : création d'espaces pour le déploiement du pouvoir d'agir des Montréalaises issues de la diversité ethnoculturelle

Rapport produit par l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives (IRIPII)

Rédaction : Claire Alvarez, Catherine Montmagny-Grenier, Paula Lima et Nabila Ouchene
Coordination : Kaisa Vuoristo et Catherine Montmagny-Grenier
Graphisme : Luckensy Odigé
Partenaires de mise en œuvre : Carrefour de ressources en interculturel du Centre-Sud, Mon Resto Saint-Michel
Financement : Secrétariat à la condition féminine

Table des matières

4 Introduction

6 **Section 1**
Portrait des quartiers Centre-Sud et Saint-Michel : données démographiques et écosystème communautaire

12 **Section 2**
Revue de la littérature : participation citoyenne, barrières et leviers

21 **Section 3**
États des lieux de la participation citoyenne dans les instances décisionnelles de Centre-Sud et Saint-Michel

31 **Section 4**
Des espaces citoyens pour et par les femmes

36 Conclusion

37 Bibliographie

Introduction

La participation citoyenne constitue un indicateur du vivre-ensemble, soit la cohésion sociale dans une société donnée. Elle permet l'exercice de la démocratie, en permettant aux citoyen·nes de se positionner, de prendre parole et action dans l'espace public sur différents enjeux. La participation est alors vue comme une « concrétisation d'un 'vivre-ensemble' réussi s'ajoutant aux autres dimensions de la citoyenneté » (Bensiali-Hadaud, 2020). Malgré une ouverture et une volonté que tous les groupes d'une même société puissent participer à la démocratie, l'accessibilité et la participation de tous les groupes dans les différents espaces restent à voir. Effectivement, les groupes minorisés et invisibilisés ne sont pas ou très peu représentés dans les différents lieux dans lesquels les citoyen·nes peuvent faire entendre leur voix, notamment dans les espaces où se prennent des décisions. Parmi ces groupes, nous retrouvons, les femmes immigrantes et issues de la diversité ethnoculturelle.

Le projet « Vers une citoyenneté urbaine égalitaire : création d'espaces pour le déploiement du pouvoir d'agir des Montréalaises issues de la diversité ethnoculturelle », financé par le Secrétariat à la condition féminine (SCF), vise à encourager la participation citoyenne de ces femmes, en particulier dans les instances décisionnelles. Le projet est porté par l'Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives, en partenariat avec le Carrefour de ressources en interculturel (Centre-Sud) et Mon Resto Saint-Michel (Saint-Michel). Il poursuit un double objectif :

1. **Faire entendre les voix des femmes issues de la diversité ethnoculturelle au sein des différentes instances décisionnelles de leur quartier.** L'objectif de ces espaces est d'offrir des espaces entre femmes dans lesquels elles pourront développer leur pouvoir d'agir en lien avec la participation citoyenne. Dans le cadre de cet objectif, chaque groupe de femmes mettra également en place une initiative locale autour d'un enjeu déterminé comme important.

2. **Sensibiliser les organismes et les institutions des quartiers Saint-Michel et Centre-Sud à l'importance de la représentativité des femmes issues de l'immigration et de la diversité dans leur instance décisionnelle.** Cet objectif est complémentaire au premier : pour que les femmes puissent participer aux instances décisionnelles, les organismes doivent aussi réfléchir à leurs manières de faire et, au besoin, ajuster certaines pratiques pour favoriser une participation plus inclusive dans leur instance décisionnelle.

D'une durée de trois ans, ce projet est issu d'un projet de recherche-action qui portait sur le programme Femmes-relais. Femmes-relais est une initiative communautaire qui offre une formation de plusieurs mois aux femmes immigrantes. Un des volets de la formation est la participation citoyenne. Or, ce volet est souvent moins développé, alors qu'il est essentiel dans une démarche d'inclusion socioprofessionnelle des femmes.

Sur le plan méthodologique, le diagnostic présenté dans ce rapport s'appuie notamment sur les informations publiques tirées du Registraire des entreprises du Québec, consultées entre novembre 2023 et janvier 2024, ainsi que sur des portraits de quartier basés sur le recensement de 2021. Les résultats constituent un portrait à un moment donné et il est possible que des changements aient eu lieu depuis.

Ce rapport présente dans un premier temps quelques données démographiques sur les quartiers Centre-Sud et Saint-Michel. Ensuite, il présente une revue des écrits succincte à propos de la participation citoyenne, des barrières et obstacles spécifiques rencontrés par les femmes immigrantes et racisées au Canada. La troisième partie présente les résultats du diagnostic réalisé sur la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration de Centre-Sud et de Saint-Michel. Enfin, la dernière section présente les initiatives développées et mises en place par les groupes de femmes de Centre-Sud et Saint-Michel.

Section 1

Portrait des quartiers centre-sud et saint-michel : données démographiques et écosystème communautaire

Dans cette section, un portrait démographique des quartiers Centre-Sud et Saint-Michel, ainsi qu'un aperçu de l'écosystème communautaire et coopératif présent sur chaque territoire sont présentés. L'objectif est de situer le contexte dans lequel s'inscrit le projet et de mieux comprendre comment les caractéristiques locales (population, conditions de vie, diversité ethnoculturelle, réseaux d'organismes) peuvent influencer la participation citoyenne et l'accès aux lieux de décision. La réalisation du diagnostic et l'accès au terrain ont été rendus possibles grâce à l'appui des partenaires du projet : le CRIC pour le quartier Centre-Sud et Mon Resto Saint-Michel pour le quartier Saint-Michel.

1.1 Données sociodémographiques des deux quartiers

Dans le cadre de ce projet de recherche, deux quartiers montréalais, aux profils distincts, composent notre terrain de recherche : Centre-Sud et Saint-Michel. Ces différences sont essentielles pour mieux comprendre comment la participation citoyenne se déploie selon le territoire et sa composition. L'objectif poursuivi, au-delà de dresser un bilan sur l'état de la représentativité, est double : d'une part, sensibiliser les organismes à leurs pratiques afin de renforcer la représentativité dans leurs milieux décisionnels ; d'autre part, soutenir la mobilisation des femmes immigrantes et/ou racisées afin qu'elles puissent prendre la parole et s'impliquer dans leur quartier. Pour y parvenir, nous avons d'abord élaboré un portrait sociodémographique des quartiers Centre-Sud et Saint-Michel, principalement à partir des portraits de quartier réalisés ces dernières années. Ce portrait nous a permis d'obtenir une première lecture comparative des deux quartiers. La section 2 présente ensuite une recension des différents organismes communautaires et des coopératives présents dans chacun des quartiers.

Notes méthodologiques :

Les bilans sociodémographiques présentés ci-dessous sont tirés de différents rapports déjà existants. La majorité des statistiques présentées proviennent du dernier recensement produit par Statistiques Canada en 2021. Différents acteurs des quartiers Centre-Sud[1] et Saint-Michel[2] ont repris ces données pour produire des « Portraits de quartier » sur lesquels nous nous sommes appuyées.

Centre-Sud

En 2021, 40 645 personnes résident dans le quartier Centre-Sud, situé dans l'arrondissement Ville-Marie. Les limites territoriales du quartier vont de la rue Saint-Denis à l'ouest à la rue Lespérance à l'est, puis de la rue Sherbrooke au nord au fleuve Saint-Laurent au sud.

En 2021, 57,14% de la population est composée d'hommes et 42,87% de femmes. Le quartier accueille une population plus masculine, notamment en lien avec la présence du Village, reconnu comme un quartier LGBTQ+ important à Montréal. Cette plus forte proportion d'hommes que de femmes est une tendance qui se maintient depuis une vingtaine d'années. Sur le plan de la structure d'âge, Centre-Sud est un quartier jeune : 27,94% de la population a entre 15 et 29 ans, et 30,67% de la population a entre 30 et 44 ans. À titre comparatif, ces groupes d'âge représentent respectivement 20,51% et 23,25% de la population montréalaise.

Concernant la composition des ménages, en 2021, 71,45% des ménages sont composés de deux personnes et 14,77% de trois personnes. En 2021, les ménages monoparentaux représentent 16,8%

1 Pour consulter le rapport complet du « Portrait de quartier » produit par la CDC de Centre-Sud en novembre 2023 est disponible ici : https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:US:5006cf15-dd5e-43c8-a710-7915161a5d5f . Nous remercions tout spécialement l'équipe de la CDC qui a acceptée de partager les données brutes produites.
2 Pour Saint-Michel, nous avons consulté le portrait de 2019, produit par Vivre Saint-Michel en santé. Le rapport se trouve sur le site : https://www.vivre-saint-michel.org/saint-michel/portrait-du-quartier/. Le portrait du quartier Saint-Michel est sorti en 2024, une fois le présent diagnostic rédigé. Ce pourquoi le présent document se base sur le portrait datant de 2019.

des ménages; parmi ceux-ci, les ménages monoparentaux ayant une femme comme cheffe de ménage représentent 79%. Sur le plan migratoire, en 2021, 23,77% de la population du quartier Centre-Sud est immigrante avec un statut permanent, et 13,24% ont un statut migratoire temporaire. La composition de la population immigrante a évolué au cours des vingt dernières années. En effet, en 2001, la population immigrante avec un statut permanent représentait 15,86% de la population du quartier, et celle ayant un statut temporaire représentait 31,47% de la population. Le revenu médian de Centre-Sud est de 54 000$ en 2021, contre 63 600$ pour Montréal. En 2021, 57,76% de la population du quartier détenait un diplôme universitaire, 16,44% un diplôme post-secondaire, 8,06% un diplôme d'études professionnelles, 12,30% un diplôme d'études secondaires et 8,43% ne détenait aucun diplôme.

Saint-Michel

Saint-Michel est un quartier montréalais qui fait partie de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension, se situant à l'est de celui-ci et au centre-nord de l'île de Montréal. Il est délimité par l'avenue Papineau, la 25e avenue, la rue Jean-Talon et l'avenue Charland, et entouré par les arrondissements suivants : Montréal-Nord (au nord), Rosemont (au sud), Saint-Léonard (à l'est) et Villeray et Ahuntsic (à l'ouest). En 2021, le quartier compte 57 330 personnes, dont l'âge moyen est de 38,5 ans. À l'instar de ce que l'on observe dans le quartier Centre-Sud, il s'agit d'une population relativement jeune. En revanche, la présence des hommes y est légèrement inférieure à celle des femmes (49,8% d'hommes contre 50,2% de femmes).

Saint-Michel se caractérise par une présence importante de familles (14 025 en 2021) et par un taux élevé de monoparentalité. En effet, 30% des familles sont monoparentales, un taux nettement supérieur à celui Centre-Sud (16,8%) et celui de Montréal (20%). À Saint-Michel, les femmes sont d'ailleurs à la tête de 82,7% des ménages de type monoparental. Sur le plan économique, le quartier affiche un revenu médian de 28 000$, inférieur à celui de la population montréalaise (33 600$). Le taux de chômage est de 13,4% contre 10,2% recensé sur l'île de Montréal. Concernant la scolarité des Michelois-es, 28% de la population de 25 à 64 ans ne détient aucun diplôme d'études secondaires ou équivalent.

Sur le plan de la diversité ethnoculturelle, Saint-Michel se distingue par une présence significative de personnes issues de l'immigration, qui représentent 46% des habitant-es du quartier, dont 64% appartiennent à des groupes minorisés ou racisés (contre 38% sur l'île de Montréal). Cette réalité se reflète aussi dans les langues maternelles : en 2021, 63,3% des Michelois-es ont une langue maternelle autre que le français. En plus des enjeux liés aux revenus et à la scolarité, plusieurs défis ressortent dans le quartier, notamment en matière d'alimentation, de logement et de mobilité. Concernant la sécurité alimentaire, le quartier affiche une hausse de demandes en cours dans les trois dernières années, et la structure de distribution des paniers d'épicerie ne semble pas répondre à l'ensemble des besoins. Le pourcentage des nouvelles inscriptions au service de dépannage alimentaire attribuées à des personnes demandeuses d'asile est passé de 19,5% entre 2021 et 2022, à 56,3% pour l'année 2022–2023. En matière d'habitation, considérant la population à faibles revenus qui habite le quartier, les subventions destinées aux logements semblent ne pas répondre de manière adéquate aux besoins des citoyen-nes. Enfin, sur le plan de la mobilité, la population micheloise est confrontée à plusieurs obstacles : l'état des trottoirs et des chaussées, l'achalandage dans les autobus et une circulation dense.

1.2 Portrait des organismes communautaires et des coopératives dans les deux quartiers

Dans le cadre de ce projet, nous avons réalisé une recension des organismes communautaires et des coopératives présents dans les quartiers Centre-Sud et Saint-Michel afin de mieux situer l'écosystème local dans lequel s'inscrit la participation citoyenne. Cette recension permet également d'établir une base comparative entre les deux territoires, notamment en ce qui concerne la densité des ressources et la diversité des missions.

Notes méthodologiques:

La recension a été effectuée à partir de sources publiques (sites des Tables de concertation, répertoires de quartier et plateformes en ligne telles qu'Arrondissement.com), ainsi qu'à partir d'une documentation préexistante partagée par certains partenaires. Les listes obtenues ont été regroupées et organisées par catégories de services afin de faciliter la comparaison entre les quartiers. Cette démarche vise à fournir un aperçu structuré des ressources ; elle ne constitue pas un inventaire exhaustif et la présence ou l'absence d'un organisme peut varier selon les mises à jour des répertoires consultés.

Pour des fins comparatives, les organismes communautaires ont été regroupés en six catégories :

Besoins fondamentaux : organismes dont la mission principale est de répondre à des besoins de base (l'alimentation, l'alphabétisation, logement, itinérance, etc.).
Travail et employabilité : organismes offrant des services liés à l'emploi, à l'insertion et au développement des compétences.
Vivre en communauté : organismes proposant des services culturels, sportifs, de loisirs ou de socialisation à l'intention des résident·es.
Services aux communautés : organismes qui desservent une communauté ou un groupe spécifique (communauté LGBTQIA2S+, jeune, personnes immigrantes, etc.).
Collaboration : organismes et instances visant la concertation ou la coordination inter-organisme dans le quartier.
Coopératives : coopératives de logement et d'économie sociale.

Centre-Sud

Concernant les ressources présentes dans le quartier Centre-Sud, nous avons recensé 84 organismes communautaires et 50 coopératives dans le quartier. Parmi les organismes communautaires, la répartition par catégorie met en évidence une présence importante d'organismes répondant à des besoins essentiels et d'organismes desservant des communautés spécifiques : 32% relèvent de la catégorie « besoins fondamentaux », 31% de « Services aux communautés », 22% de « vivre en communauté », 7% de travail et employabilité et 8% de collaboration.

Du côté des coopératives, la grande majorité correspond à des coopératives de logement : sur les 50 recensées, 47 sont des coopératives d'habitation et 3 des en économie sociale.

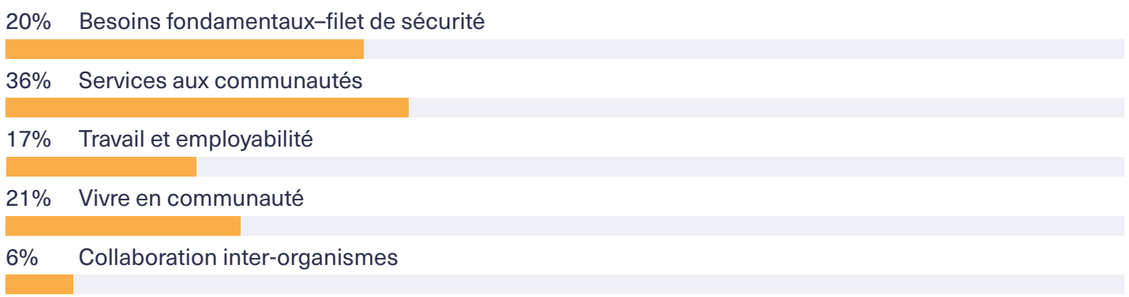
Figure 1 : Répartition des catégories d'organismes dans le quartier Centre-Sud



Saint-Michel

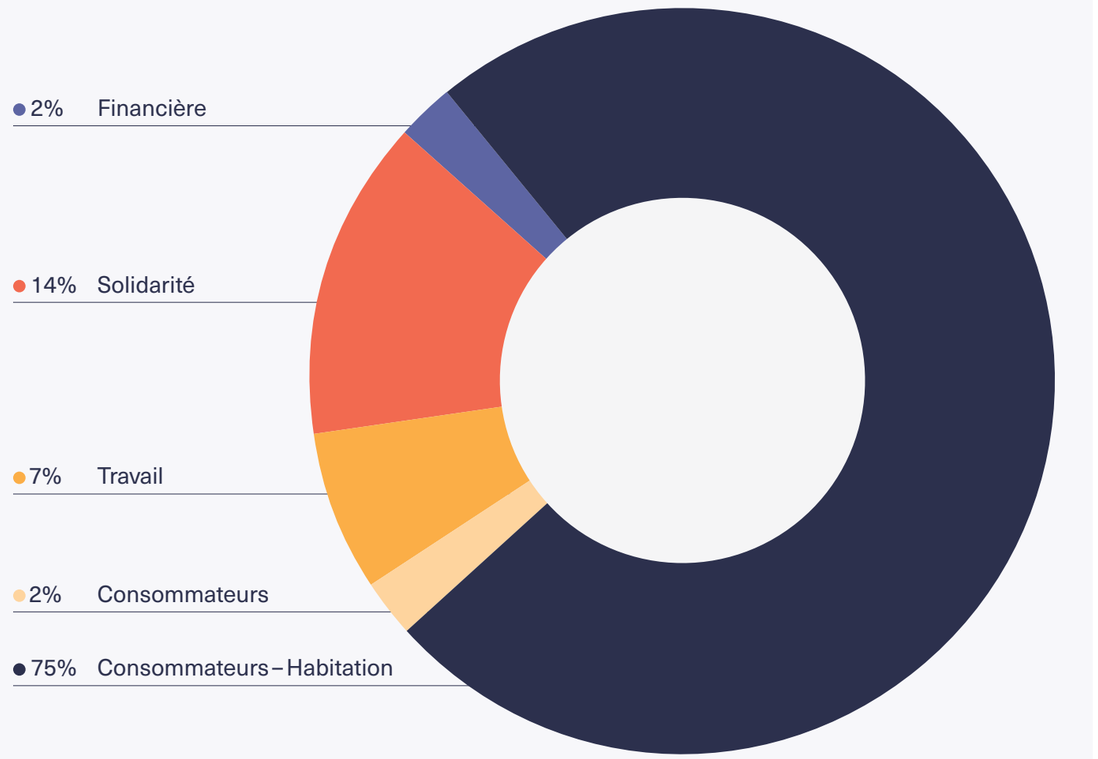
Le quartier Saint-Michel dispose de multiples ressources, en culture, sport, loisirs, en santé et de services, répartis sur l'ensemble du territoire, comme le montre la carte des ressources du quartier. Ces ressources comprennent notamment des organismes en soutien alimentaire, d'aide à l'emploi, d'insertion professionnelle, de logement, des services éducatifs, ainsi que d'autres services destinés aux citoyen-ne-s. Les ressources comprennent également des infrastructures et services collectifs (parcs, bibliothèques, transport, etc.) qui jouent un rôle dans l'accessibilité des services.
Au total, 71 organismes communautaires ont été recensés à Saint-Michel et regroupés selon les mêmes catégories afin de permettre la comparaison avec Centre-Sud.

Figure 2 : Répartition des organismes communautaires de Saint-Michel selon les catégories (n=71)



Quant aux coopératives, 43 ont été recensées dans le quartier Saint-Michel. Elles ont été regroupées en cinq catégories : consommateurs, consommateurs-habitation, financière, solidarité et travail.

Figure 3 : Répartition des coopératives recensées dans le quartier Saint-Michel



Mise en perspective

Les deux quartiers se distinguent nettement sur le plan sociodémographique, notamment en ce qui concerne la proportion de la population issue de l'immigration. Alors que dans le quartier Centre-Sud, la population immigrante représente environ un tiers de la population générale à Saint-Michel, elle représente 46% de la population. Cependant, les deux quartiers partagent une caractéristique importante : la présence d'un tissu communautaire et coopératif dense. Cette forte concentration de ressources s'inscrit dans une histoire de mobilisation locale et d'entraide, liée notamment au développement de quartiers de tradition ouvrière, où les organismes et les coopératives ont joué un rôle central pour répondre aux besoins collectifs et soutenir l'organisation de la vie de quartier.

Section 2

Revue de la littérature : participation citoyenne, barrières et leviers

Cette section propose une revue de la littérature afin de situer les principaux constats sur la participation citoyenne et la représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées dans les lieux de décision. Elle précise d'abord la définition de la participation citoyenne retenue dans le cadre du projet, en mettant l'accent sur les instances décisionnelles (notamment les conseils d'administration et certaines instances municipales). Elle présente ensuite les barrières documentées par les recherches, en les reliant aux observations issues des groupes de discussion menés à Centre-Sud et à Saint-Michel. Enfin, elle met en lumière des leviers organisationnels et pratiques susceptibles de renforcer l'inclusion et la rétention des femmes dans ces espaces, afin d'éclairer la lecture du diagnostic présenté à la section 3.

2.1. Cadre conceptuel : participation citoyenne et représentativité

Dans ce rapport, nous privilégions l'expression « femmes immigrantes et/ou racisées » pour parler des femmes visées par le projet. D'autres termes apparaissent parfois dans les sources (p. ex. « minorités visibles »), mais nous cherchons à maintenir une terminologie la plus cohérente possible.

2.1.1. Définition de la participation citoyenne

La participation citoyenne est un concept employé dans un sens assez large et parfois de manière imprécise. Si bien que plusieurs expressions sont employées de manière concomitante, comme la « participation citoyenne », la « participation sociale », « l'engagement civique » ou encore la « participation politique », ce qui entraine une variété de définitions et d'interprétations, selon les recherches (Guay-Charrette, 2019 ; Gaudet, 2012). Gaudet (2012) définit la participation sociale comme une « action de contribuer à la collectivité en donnant de son temps gratuitement aux organisations et aux individus à l'extérieur de la communauté ». L'autrice distingue les pratiques formelles (mobilisations citoyennes, participation politique et communautaire) des pratiques informelles, qui renvoient à des pratiques de soutien ou de care (Gaudet, 2012), compris comme le souci d'autrui (Gilligan, 2008).

Dans le cadre de ce projet de recherche, nous utilisons l'expression « participation citoyenne »[3] pour désigner l'implication des personnes au sein d'organismes communautaires, de coopératives ou d'espaces municipaux (conseil d'arrondissement, assemblées publiques, etc.). Cette participation citoyenne peut se manifester sous différentes formes : aide dans l'animation d'activité, soutien organisationnel, devenir membre du conseil d'administration, participation ponctuelle ou à long terme, etc. Autrement dit, nous entendons la participation citoyenne[4] dans un sens large, mais le présent rapport se concentre plus spécifiquement sur la participation citoyenne dans les instances décisionnelles des quartiers, notamment dans les conseils d'administration des différentes instances et organismes communautaires présents dans les quartiers Centre-Sud et Saint-Michel ainsi que dans les instances municipales. Cette définition large se justifie par notre volonté de ne pas créer une hiérarchie dans les formes d'implication entre l'implication dans les activités des organismes et les activités dans les activités décisionnelles.

2.1.2 Repères institutionnels et état du champ

Le développement d'initiatives à propos de la mobilisation des résident-es du territoire de la Ville de Montréal n'est pas récent. En 2006, la Chartre montréalaise des droits et responsabilités a été adoptée, et la ville s'engage à soutenir la représentativité des femmes issues de « toutes origines » (Bherer et al., 2008) dans les instances consultatives et décisionnelles. Dans cette charte, la Ville de Montréal fait la place à l'ensemble des personnes résidentes de son territoire sans mention à un statut particulier. En effet, elle s'inscrit dans une tradition de longue date ayant davantage mis l'accent sur la place des femmes dans ces instances que sur celle des personnes issues de l'immigration et/ou de différentes communautés ethnoculturelles :

3 Nous aurions pu choisir aussi la notion de « citoyenneté urbaine » (Bherer et al., 2008) qui met en lumière les alternatives possibles aux personnes résidentes au Canada, mais qui ne sont pas des personnes citoyennes et qui ne peuvent donc pas exercer leur droit de vote. Pour ces auteur.es la citoyenneté urbaine renvoie à l'exercice d'un droit décisionnel sur la production des espaces urbains. Notre projet est territorialement ancré dans deux quartiers montréalais. Toutefois, nous avons choisi l'expression « participation citoyenne » pour rendre compte des différentes possibilités d'exercer son droit de citoyenne, incluant aussi le droit de vote.
4 La participation citoyenne telle que définie ici peut fait aussi écho au concept de « citoyenneté substantive ». Ce dernier renvoie à l'idée que la citoyenneté est pratique sociale reposant sur la capacité des individus à développer des idées d'ordres politiques et d'agir selon ces dernières (Guay-Charrette, 2019, p.96-97).

Depuis une 15 d'années, programmes provinciaux pour financer les organismes communautaires à développer des initiatives dans l'engagement civique. Cependant, le travail est surtout centré sur la connaissance des institutions, les histoires, les valeurs de la société québécoise et axé sur le développement social. Le CSF détient un programme d'aide financière pour renforcer les habilités décisionnelles des femmes. (Bherer et al., 2008).

Presque 20 ans plus tard, la participation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées demeure un enjeu, tant dans les différentes instances gouvernementales (fédéral, provincial et municipal) que dans les postes décisionnels dans les entreprises ou au sein des conseils d'administration. De ce fait, les recherches sur l'engagement civique des personnes issues de l'immigration constituent un champ encore en développement, notamment en raison d'un cadre conceptuel variable et de définitions utilisées de manière non uniforme :

« L'engagement civique des personnes immigrantes est un champ d'études en développement, dont les termes sont encore relativement imprécis. Les concepts de « participation sociale », d'« engagement civique » de « bénévolat » et de « participation politique informelle » sont définis et étudiés de différentes manières, ce qui conduit à des analyses et interprétations variables selon les recherches. Certains auteurs y incluent des aspects formellement politiques [...] alors que d'autres ne considèrent que la participation à des organisations situées hors du champ politique [...], et d'autres encore suggèrent que d'y intégrer les pratiques informelles pourrait contribuer à mieux comprendre la situation, notamment en ce qui concerne les personnes immigrantes. » (Guay-Charrette, 2019, p.60)

Dans ses travaux, Tuyzière (2013) montre les aspects positifs de l'engagement communautaire, principalement à ce qui a trait au développement de nouvelles compétences transférables sur le marché du travail et la création ou consolidation d'un capital humain. Pour Guay-Charrette (2019), la participation des femmes issues de l'immigration dans les organismes ou dans les différentes instances participatives peut favoriser, dans une certaine mesure, leur intégration : elle contribue à briser l'isolement via la création d'un réseau et l'accessibilité à des informations qui répondent à leurs besoins (Ibid., 2019, p.71). Malgré ces avantages, la littérature souligne que les femmes issues de l'immigration s'engagent davantage dans des activités bénévoles et des tâches liées à la reproduction sociale que dans les espaces décisionnels (Tuyzière, 2013 ; Guay-Charrette, 2019).

2.1.3 Apports de la participation des femmes immigrantes et/ou racisées aux organisations et aux instances

La participation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées constitue aussi un apport pour les organisations et les différentes instances. Par leurs expériences singulières, elles mobilisent des connaissances et des savoirs susceptibles de répondre à certains obstacles rencontrés par les organismes (Souffrant, Pierre et Gervais, 2022). En effet, leurs expériences sont des apports essentiels à la remise en question de certains supposés, mais aussi à la recherche de solutions face aux défis rencontrés. La participation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées peut aussi favoriser une meilleure compréhension des réalités vécues par ces groupes de personnes, bien qu'une femme issue de l'immigration et/ou racisée ne peut, à elle seule, représenter l'ensemble des situations et des trajectoires. À titre d'exemple, les groupes de discussion menés avec les femmes ont mis de l'avant des pistes de solutions quant aux difficultés de recrutement ou de représentation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées dans les instances décisionnelles. Parmi celles-ci, les participantes ont notamment soulevé l'importance de questionner les lieux de recrutement et les modes de communications utilisés par les organisations pour mobiliser les personnes.

Sur cette base, la prochaine section abordera plus spécifiquement les différentes barrières vécues et perçues par les femmes issues de l'immigration et/ou racisées dans la participation citoyenne.

2.2 Les barrières à la mobilisation des femmes immigrantes et/ou racisées

Les femmes immigrantes et/ou racisées rencontrent différentes barrières à leur participation citoyenne, notamment lorsqu'il s'agit d'accéder dans les instances décisionnelles. Dans un premier temps, nous présenterons les barrières concernant le système d'immigration. Dans un deuxième temps, nous présenterons les barrières liées à l'inclusion des personnes issues de l'immigration au sein de la société d'accueil. Finalement, nous présenterons des barrières spécifiques aux femmes immigrantes et/ou racisées.

2.2.1 Barrières liées au système d'immigration et aux statuts migratoires

Concernant les barrières d'ordre systémique, une première renvoie aux politiques migratoires du Québec. Alors que, dans les années 1990, le gouvernement du Québec avait opté pour des modèles axés sur l'intercommunautaire et l'interculturel, reconnaissant la valeur des personnes immigrantes tant au niveau économique, culturel et social, le virage néolibéral prit par le gouvernement en 2019, privilégie la dimension économique de l'intégration (Drudi, 2022). Ce modèle rompt avec les modèles précédents qui pariaient sur la participation sociale des personnes immigrantes comme un vecteur d'intégration, et non uniquement sur le marché du travail. Ce modèle se focalise exclusivement sur l'intégration professionnelle et a une vision qui peut être qualifiée « d'affairiste » (Ibid., 2022), puisque les populations immigrantes sont principalement envisagées sous l'angle des besoins en de main-d'œuvre. En outre, les politiques sur l'immigration se fondent sur un modèle managérial qui tend à négliger les rapports inégalitaires entre le groupe majoritaire et les groupes minoritaires (*Ibid*., 2015). Cette vision a des effets néfastes sur la cohésion sociale, car elle vise à effacer les différences. Or, lorsqu'un groupe revendique ses différences, cette revendication peut être perçue comme une atteinte à l'identité du Québec (Frozzini, 2014).

Lors des groupes de discussion menés avec les organismes communautaires à Saint-Michel et à Centre-Sud, les personnes participantes ont reconnu les barrières associées au système d'immigration au Québec, dont la non-reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles acquises à l'étranger. Cette barrière peut entrainer une chute du niveau de vie après l'immigration, faisant en sorte que la participation sociale n'est pas une priorité. À Saint-Michel, des enjeux liés aux statuts migratoires ont aussi été relevés, tels que l'accès aux services essentiels, ce qui peut accentuer la précarité sociale et financière de certaines catégories de personnes immigrantes. La méconnaissance des différents statuts et des particularités qui y sont liées a également été nommée comme un obstacle à la mobilisation citoyenne. À ce sujet, le mot « citoyen » ou « citoyenne », employé dans les discussions à propos de la participation ou de la mobilisation des individus dans des instances des deux quartiers, a suscité des échanges sur sa compréhension : certaines participantes à Saint-Michel ont mentionné que, pour certaines personnes immigrantes, l'expression « participation citoyenne » peut être interprétée comme ne concernant que les personnes ayant la citoyenneté canadienne. Les personnes ayant la résidence permanente ou un statut temporaire peuvent alors se sentir exclues de ce type d'initiative.

2.2.2 Barrières liées à la société d'accueil et aux espaces de participation

La deuxième barrière concerne la société d'accueil. Outre les politiques migratoires, les personnes immigrantes peuvent faire face à un discours contradictoire. D'un côté, ces personnes peuvent être rejetées si elles affichent leurs opinions sur la place publique et, de l'autre côté, si elles n'y participent pas, elles sont accusées de se replier sur elles-mêmes ou sur leur communauté (Frozzini et al., 2019). Ce discours contradictoire alimente un cycle de distanciation et constitue un obstacle considérable à l'inclusion des personnes immigrantes (Wongoum Tchamdjou, 2024).

Les données issues du sondage Écho et le baromètre 2020 (IRIPII et BINAM) confirment les différents obstacles au niveau de l'inclusion et de l'intégration des personnes immigrantes. Effectivement, les personnes immigrantes ont un plus faible sentiment d'appartenance à la société d'accueil, surtout chez les personnes récemment arrivées et

les jeunes. Près de 50% des personnes immigrantes et 60% des personnes des minorités visibles ont déclaré avoir vécu de la discrimination dans les cinq dernières années ou depuis leur arrivée. Les femmes issues des groupes minoritaires constituent la catégorie ayant le risque le plus élevé de déclarer avoir vécu une discrimination à l'emploi. D'ailleurs, dans le groupe de discussion avec les femmes du quartier Centre-Sud, plusieurs femmes ont nommé craindre un mauvais accueil dans les lieux de participation, notamment en raison de leur accent. De plus, l'une des participantes a évoqué un épisode où sa prise de parole a été dévalorisée ou remise en question parce qu'elle était immigrante. Ces propos font aussi référence à ceux rapportés par Souffrant, Pierre et Gervais (2022) sur la participation citoyenne des personnes immigrantes, où seuls 5% ont déclaré avoir participé à un conseil d'arrondissement et 9% ont déclaré avoir participé à une assemblée publique. Ainsi, une des premières barrières rencontrées par les femmes est la crainte d'un mauvais accueil. Elle renvoie à une question plus large : qui est reconnu comme légitime pour prendre la parole dans ces espaces et selon quelles conditions ?

Les personnes immigrantes se heurtent également à des obstacles sur le plan linguistique. La langue, comme l'ont démontré de nombreuses études (Blain et al., 2018 ; Castro et Villeneuve, 2019 ; Chicha, 2008 ; Paquin, 2015), pose un frein à l'intégration des personnes immigrantes allophones à la société québécoise. Dans son avis sur l'inclusion des familles immigrantes, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE, 2021) soutient par ailleurs que, sans l'acquisition du français, « les possibilités de participation sociale et d'intégration socioprofessionnelle sont réduites » (p.57). Les résultats du terrain confirment que la langue peut freiner l'implication, puisque la langue a été évoquée par les participantes aux groupes de discussion dans les deux quartiers comme étant une barrière, en particulier à la participation citoyenne et à l'accès des femmes immigrantes et/ou racialisées aux instances décisionnelles. L'une des participantes du quartier Saint-Michel a d'ailleurs remarqué une plus grande mobilisation des personnes immigrantes dans le cadre d'activités bénévoles lorsqu'elles pouvaient communiquer dans leur langue maternelle. Outre les enjeux linguistiques, il est aussi question d'enjeux de littéracie du milieu. Une des participantes du quartier Centre-Sud mentionnait que, malgré sa maitrise du français, elle ne comprenait pas le sens des échanges dans les assemblées auxquelles elle participait. Autrement dit, le vocabulaire employé dans ces milieux, avec l'usage de nombreux acronymes, complexifie leur accessibilité pour les personnes issues de l'immigration.

Les femmes participantes ont mentionné aussi une certaine réticence, voire méfiance, à s'engager dans des espaces publics de participation, en raison des risques associés à l'engagement citoyen dans leur pays d'origine. Plusieurs participantes issues de différents pays ont mentionné que la mobilisation citoyenne y était contrôlée et réprimée par l'État. Dans ce contexte, se mobiliser pour défendre une cause comporte un risque réel. Lorsqu'elles arrivent au Canada, les craintes vis-à-vis de l'engagement citoyen perdurent, de telle sorte que les femmes préfèrent s'engager dans des actions bénévoles de soutien plutôt que dans des espaces de prises de parole.

2.2.3 Barrières liées aux rapports sociaux du genre et à l'intersection du genre et de la race

Les obstacles à la participation citoyenne ne peuvent être compris sans prendre en compte les rapports sociaux de sexe, et leurs effets renforcés lorsqu'ils se combinent à la race/ethnicité. Les inégalités de genre constituent un frein bien documenté à l'accès des femmes dans les postes décisionnels, en milieu de travail, et, si nous croisons le genre avec l'appartenance à une minorité visible, ces femmes sont encore moins représentées (Arrayet, 2019). Dans les milieux communautaires, ces dynamiques se traduisent par une présence souvent importante des femmes dans les activités bénévoles, mais une sous-représentation dans les instances décisionnelles, comme les conseils d'administration.

Or, l'implication dans ces espaces peut avoir des effets positifs, notamment en lien avec le développement de compétences et l'insertion socioprofessionnelle. Toutefois, comme le montre Tuyzière (2013), les femmes immigrantes ont tendance à moins s'impliquer dans les lieux formels de gouvernance, ce qui contribue à maintenir leur sous-représentation.

Plusieurs facteurs organisationnels contribuent à cet écart. D'abord, la structure des instances décisionnelles est fréquemment peu favorable à l'implication des femmes. La majorité des rencontres se déroulent en soirée. Or, l'absence de service de garde ou l'horaire choisi peut rentrer en confrontation directe avec la vie familiale, sphère dont la responsabilité est majoritairement portée par les femmes et notamment si ces femmes sont monoparentales (Arrayet, 2019 ; Kayser-Verreault et al., 2023 ; Conseil des Montréalaises et Table des groupes de femmes de Montréal, 2022).

Les groupes de discussion font aussi ressortir des dimensions plus relationnelles et culturelles qui influencent la prise de parole et l'engagement public. À Saint-Michel, certaines participantes ont mentionné que, dans certaines cultures, les femmes se voient attribuer les rôles d'épouse et/ou de mère, des rôles basés sur un ordre social patriarcal. Elles ne sont donc pas encouragées à s'engager ou à s'exprimer, mais plutôt à s'occuper de la maison et des enfants. Cette situation pourrait engendrer la non-implication ou la non-participation de ces femmes dans des espaces publics.

Par ailleurs, les participantes ont évoqué des obstacles liés à la confiance et à la légitimité. Une participante a souligné que les femmes elles-mêmes peuvent devenir des barrières à leur mobilisation, notamment lorsqu'elles doutent de leurs capacités et remettent en question leur capacité à participer à la vie citoyenne. Dans ce même sens, il a été mentionné que, face au manque de confiance dans les compétences des personnes immigrantes, et particulièrement des femmes immigrantes, celles-ci semblent devoir se prouver davantage que les hommes immigrants, ce qui avait été documenté dans d'autres études, comme celle de Pierre (2005). L'autrice souligne que certaines femmes immigrantes, celles appartenant à des groupes minorisés en particulier, subissent des préjugés des employeurs quant à leurs capacités, y compris la capacité d'intégrer le milieu professionnel.

2.2.4 Barrières liées aux réseaux de soutien et à la méconnaissance des ressources

Au-delà des obstacles institutionnels et des dynamiques d'inclusion, plusieurs barrières plus concrètes liées aux conditions de vie influencent la participation citoyenne des femmes immigrantes et/ou racisées. Les groupes de discussion menés à Saint-Michel et à Centre-Sud ont notamment mis en évidence l'importance du réseau de soutien social et familial. Laa perte de ce soutien, souvent engendrée par l'immigration, constitue une barrière à l'intégration des personnes immigrantes à tous les niveaux. Vatz Laaroussi (2019) évoque cette problématique sur le plan de l'insertion économique et professionnelle, en lien avec les changements produits dans les dynamiques des couples immigrants et réfugiés et le soin des enfants lorsqu'ils ne peuvent plus compter sur le réseau familial existant dans le pays d'origine.

Finalement, le manque de connaissances des différentes ressources existantes constitue une barrière à la mobilisation des femmes issues de l'immigration. Lors des différents groupes de discussion organisés à Centre-Sud et à Saint-Michel, les femmes ont mentionné ne pas connaitre les organismes du quartier et ignorer l'existence même d'espaces d'implication. Elles ont aussi mentionné un manque de connaissance quant au fonctionnement de ces milieux et sur les démarches concrètes à entreprendre pour s'impliquer. Par exemple, plusieurs femmes dans le groupe de discussion de Centre-Sud ont dit ne pas savoir comment se présenter et mentionner leur intérêt pour faire du bénévolat : doivent-elles se déplacer, écrire une lettre, etc. Cette méconnaissance des codes et des portes d'entrée contribue à maintenir une distance entre les femmes et les lieux où se structurent les décisions.

2.3 Les leviers à la participation

La revue de la littérature met de l'avant différents leviers pour renforcer la participation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées dans les instances décisionnelles. Nous présenterons, dans un premier temps, des leviers organisationnels, qui impliquent des changements dans la structure des organisations afin de renforcer la présence

et la rétention des femmes et des femmes issues de l'immigration et/ou racisées. Nous aborderons ensuite des leviers plus pratiques, qui visent à réduire les obstacles concrets à l'engagement, notamment pour les personnes en situation d'isolement.

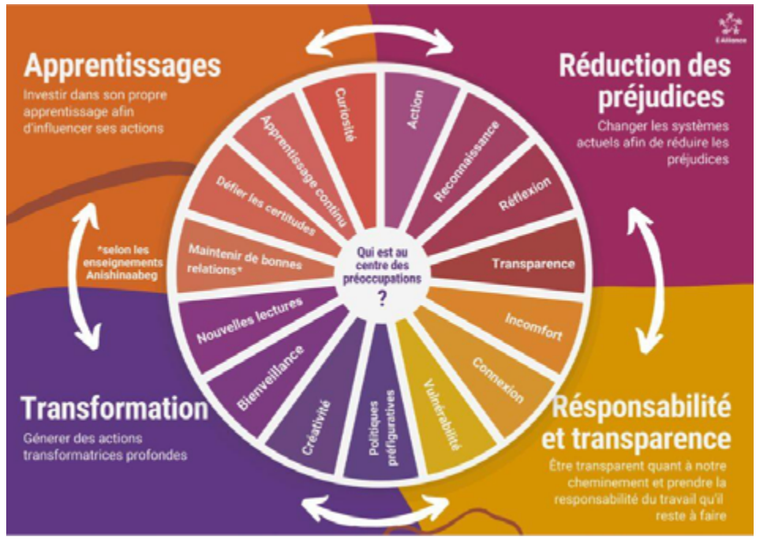
2.3.1 Leviers organisationnels

La transformation des milieux pour favoriser une plus grande inclusion passe par des changements organisationnels (St-Louis et al., 2024) à trois niveaux : 1) technique ; 2) politique ; 3) culturel (Keyser-Verreault, 2023). Les initiatives d'ordre technique renvoient à la mise en place de comité ou des groupes de travail pour réfléchir aux questions de l'inclusion dans leurs milieux. Ces sous-groupes de travail mettent de l'avant les manquements dans l'organisation et les pistes de solution. Ces groupes sont une première étape dans la réflexion interne pour engendrer un changement dans les pratiques de gestion, puisque leur but est de visibiliser les manquements de l'organisation en matière d'inclusion.

Les initiatives d'ordre politique mobilisent ensuite les gestionnaires des organisations afin d'initier des pratiques plus inclusives dans leur organisation. Ce changement demande une certaine volonté de la part de la personne au poste de gestionnaire, puisqu'elle doit s'engager à faire de l'inclusion une valeur centrale de l'organisation. En plus, cette étape mobilise certaines compétences du gestionnaire, principalement en termes communicationnels. Enfin, le troisième niveau identifié est le niveau culturel. À ce niveau, l'inclusion et l'égalité ne sont plus prises en charge par un groupe particulier dans l'entreprise, mais deviennent des valeurs et des enjeux transversaux à l'organisation (Ibid., 2023).

D'après Keyser-Verreault et al. (2023), la praxis intersectionnelle est perçue comme une bonne pratique pour intégrer un modèle d'équité, de diversité et de l'inclusion dans les organisations. Effectivement, la praxis intersectionnelle met au centre la remise en question de nos propres pratiques. À ce titre, Keyser-Verreault et al. (2020) proposent une roue « d'opérationnalisation de l'intersectionnalité » divisée en quatre dimensions : 1) les apprentissages ; 2) la réduction des préjudices ; 3) la responsabilité et transparence ; 4) la transformation. Ces quatre dimensions se nourrissent mutuellement.

Roue d'opérationnalisation de l'intersectionnalité. Source : Kayser-Verrault et al. (2023), p. 126.



2.3.2 Leviers pratiques

En ce qui concerne la mise en place de leviers « pratiques » au sein des organisations pour favoriser la participation des femmes issues de l'immigration et/ou racisées, plusieurs pistes sont envisageables. Tout d'abord, la valorisation explicite de l'implication des femmes issues de l'immigration et/ou racisées peut favoriser une plus grande participation, en renforçant le sentiment d'appartenance et la perception d'être attendues dans ces espaces. Ensuite, la mise en place de quotas peut, dans un premier temps, augmenter la présence des populations visées dans au sein des conseils d'administration. Néanmoins, cette pratique, prise isolément, ne répond pas au besoin de changement dans la culture organisationnelle (Keyser-Verreault, 2023). Dans la littérature, le seuil de 30% est présenté comme un seuil critique pour faire valoir le point de vue des personnes les moins représentées dans le groupe. Ainsi, au sein des CA, il faudrait avoir une part d'au moins 30% des femmes issues de l'immigration et/ou racisées pour s'assurer que leurs paroles soient réellement prises en compte. Effectivement, en dessous de ce seuil, les contributions sont plus facilement marginalisées. Ces différents leviers insistent sur la nécessité de transformer un milieu plutôt que de l'accommoder.

Dans cette perspective, Vatz Laaroussi (2019) affirme que la participation citoyenne des personnes immigrantes est une responsabilité partagée. Ainsi, plus les collectivités mobilisent des pratiques inclusives, plus elles favorisent l'implication des personnes immigrantes à différents niveaux et sous des formes variées. Il s'agit d'un double engagement : d'une part, celui des structures sociales à travers leurs pratiques d'accueil et d'intégration ; d'autre part, celui des personnes immigrantes, par le biais de leur implication aux différentes instances. Particulièrement pour les femmes immigrantes, cela comprend, en plus de la prise de parole, occuper des places de prise de décisions.

Outre ces transformations organisationnelles, plusieurs pratiques concrètes sont mises de l'avant pour renforcer la participation citoyenne. Premièrement, l'aménagement des rencontres à des heures et des lieux permettant une plus grande participation. Le conseil interculturel de Montréal (CIM, 2023) indique que l'organisation de séances les fins de semaine ou en soirée avec un service de halte-garderie permet une plus grande participation. Les constats issus du terrain à Saint-Michel vont dans le même sens : les femmes soulignent l'importance d'avoir des services de halte-garderie. Leurs propos semblent également appuyer les écrits existants en ce qui concerne la flexibilité. Une participante a d'ailleurs mentionné la situation des femmes qui sont au travail ou aux études, qui renoncent à des ateliers informatifs ou à d'autres activités proposées par les organismes communautaires lorsque leurs réalités ne sont pas prises en compte dans la planification. Ces résultats rejoignent également des recommandations pour renforcer la participation sociale des femmes immigrantes de l'Institut F (2020) dans son rapport portant sur l'analyse des besoins des femmes immigrantes de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

Deuxièmement, l'organisation de rencontres dans différents lieux est aussi un facteur de participation, principalement pour les personnes dont la mobilité est réduite ou plus difficile pour différentes raisons. Un levier mis en place est celui d'organiser différents kiosques dans les différents quartiers pour recueillir les points de vue des résident-es sans exiger leur présence aux assemblées.

Troisièmement, une collaboration plus serrée entre les instances municipales et les organismes du quartier est présentée comme une bonne pratique pour encourager la participation des personnes qui fréquentent les organismes communautaires. Enfin, la littérature insiste sur l'importance d'outils favorisant l'accessibilité linguistique, notamment la traduction simultanée ou l'utilisation de pictogrammes pour favoriser la participation de celles et ceux qui ne maitrisent pas tout à fait la langue française.

À titre d'exemple, à Saint-Michel, l'accès à des services d'interprétariat afin de minimiser les freins liés à la compréhension et à l'utilisation de la langue française a été nommé comme un élément facilitateur. Ce levier ressort également des recommandations proposées par l'Institut F (2020). Ce rapport met également de l'avant l'importance de

créer des espaces sécuritaires dans les organismes, où les femmes immigrantes puissent s'exprimer sans la crainte d'être jugées « et ainsi leur assurer un tremplin pour une participation sociale active et une meilleure insertion professionnelle » (p.10). Dans la même veine, les participantes du groupe de Saint-Michel ont nommé le rôle des cafés-rencontres, qui sont des espaces destinés à toutes les femmes, comme des espaces propices à la prise de parole et à la circulation = des points de vue diversifiés. En ce sens, les femmes soulignent l'importance de mettre en place des initiatives conjointes et qui répondent aux vrais besoins des femmes.

Enfin, plusieurs participantes de Saint-Michel ont souligné l'importance d'avoir un modèle, afin de susciter l'engagement des personnes immigrantes, et particulièrement des femmes immigrantes. Partager leurs propres expériences concernant l'intégration à la société québécoise et l'implication auprès des organismes communautaires pourrait ainsi s'avérer un moyen d'encourager d'autres femmes à s'impliquer et de leur montrer qu'il est possible de réussir son projet migratoire et participer à la vie collective, malgré les embûches. À Centre-Sud, les participantes ont aussi nommé que la création d'espace en non-mixité pour les femmes issues de l'immigration leur permettrait de prendre confiance et de développement leurs connaissances et compétences, pour ensuite s'engager dans d'autres milieux.

Section 3

États des lieux de la participation citoyenne dans les instances décisionnelles de Centre-Sud et Saint-Michel

Dans cette section, nous présentons les résultats du diagnostic sur la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration des quartiers Centre-Sud et Saint-Michel. Ce portrait permettra de visibiliser les inégalités persistances entre les hommes et les femmes, mais aussi au sein de la catégorie femme, puisque les femmes appartenant aux minorités visibles sont encore moins représentées que les femmes blanches et non immigrantes. La première partie est consacrée à l'explicitation de la démarche méthodologique employée pour réaliser ce diagnostic, puis la deuxième et la troisième partie sont consacrées à la présentation des résultats.

3.1. Méthodologie employée

Le diagnostic sur la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées dans les différents conseils d'administration des organismes communautaires et des coopératives a été réalisé à partir du registraire des entreprises. Sur cette plateforme, chaque organisme sans but lucratif (OSBL) est enregistré. La responsabilité des OSBL est aussi de mettre à jour les membres qui composent le conseil d'administration, puisque ces dernières prennent les décisions concernant les grandes orientations de l'OSBL. L'ensemble des informations est censé être à jour et est de nature publique. C'est à partir de ces renseignements que nous avons produit le présent diagnostic.

Nous avons créé un tableau Excel dans lequel nous avons consigné le nombre de personnes sur le conseil d'administration, le nombre de femmes sur le conseil d'administration et le nombre de femmes issues de l'immigration et/ou racisées. Pour cette dernière catégorie, nous avons effectué des recherches complémentaires à partir de sources accessibles en ligne (p. ex. profils publics), afin d'établir un portrait indicatif[5]. Néanmoins, dans les différents tableaux présentés, il peut exister la catégorie « non disponible », car certains organismes n'avaient pas de renseignements fournis sur les membres du conseil d'administration. La recension sur le registraire des entreprises s'est effectuée entre novembre 2023 et janvier 2024. Les données présentées correspondent donc à un portrait antérieur à 2024. Il est essentiel de souligner qu'il est possible que des changements aient eu lieu dans la composition des conseils d'administration depuis ce travail.

À la suite de cette recension, nous avons réalisé des calculs de proportion simple pour effectuer des pourcentages de représentativité dans chaque conseil d'administration. Nous avons retenu l'échelle suivante de représentativité :

- De 0 à 10%, la représentativité est considérée comme inexistante ;
- De 11 à 39%, la représentativité est considérée comme faible ;
- De 40 à 69%, la représentativité est considérée comme modérée ;
- De 70 à 100%, la représentativité est considérée comme forte.

Ensuite, nous avons classé les organismes dans les différentes catégories de services identifiés dans la section 1 (besoins fondamentaux, services aux communautés, travail et employabilité, vivre en communauté, collaboration). Nous avons fait des comparaisons entre les différentes catégories de service afin de voir si certains organismes de certains services particuliers avaient des différences notables au niveau de la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées.

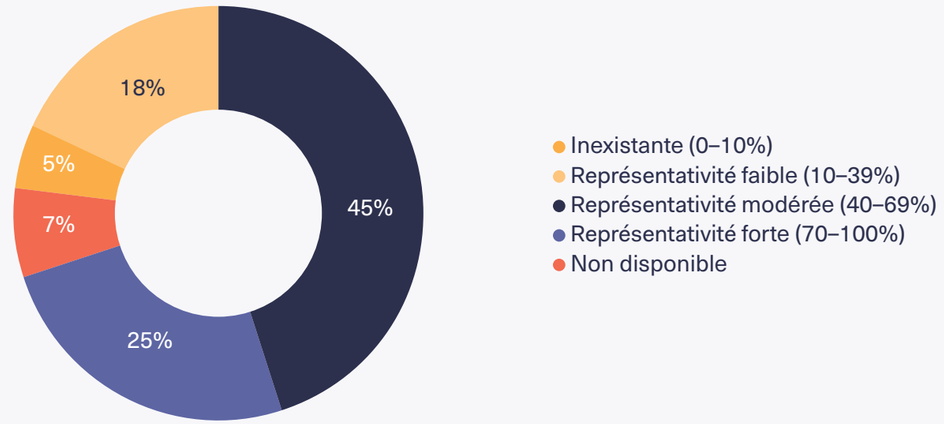
3.2. État de la représentativité dans les organismes de Centre-Sud et Saint-Michel

Cette section présente la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration des différents quartiers Centre-Sud et Saint-Michel.

Centre-Sud

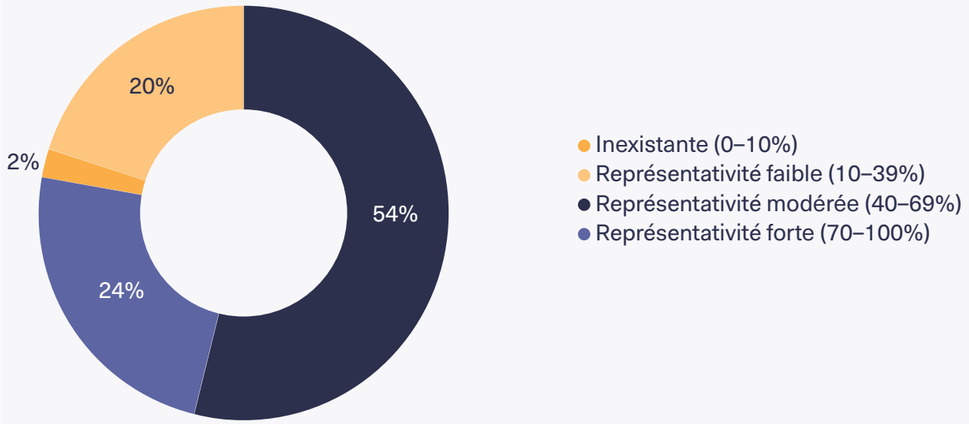
Dans le quartier Centre-Sud, 84 organismes communautaires ont été recensés. Parmi l'ensemble des organismes, 5% des organismes n'ont aucune femme présente dans leur conseil d'administration et 18% des organismes ont une représentativité des femmes qui est considérée comme faible (entre 10 % et 39% des membres). À l'inverse, 45% des organismes ont une représentativité des femmes qui est considérée comme modérée (entre 40 et 69%) et 25% des organismes ont une représentativité des femmes considérée comme forte. Si l'on regroupe la représentativité modérée à celle forte, 70% des organismes du quartier Centre-Sud ont une composition de leur conseil d'administration qui peut être considérée comme paritaire.

Figure 4 : La représentativité des femmes dans les conseils d'administration des organismes communautaires du quartier Centre-Sud (n=84)



Au sein des coopératives de Centre-Sud, 78% présentent une représentativité qui peut être considérée comme paritaire, tandis que 20% affichent une représentativité considérée comme faible.

Figure 5 : La représentativité des femmes dans les coopératives du quartier Centre-Sud (n=50)

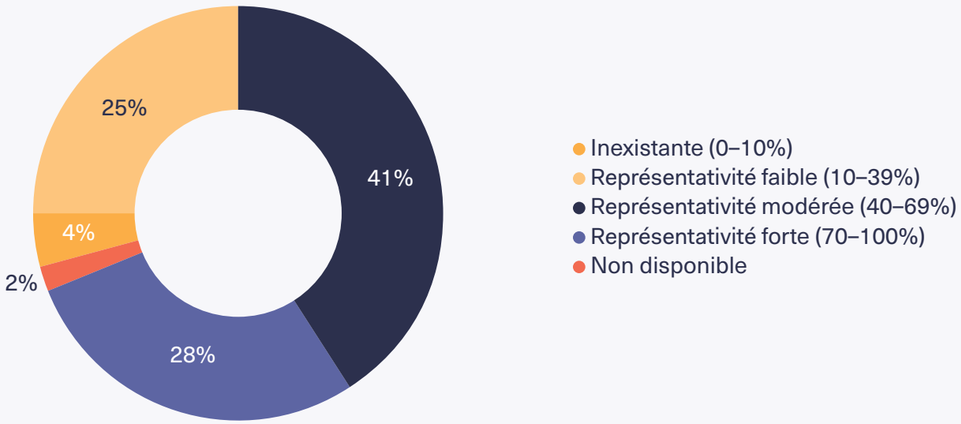


5 Cette catégorisation repose sur des indices disponibles publiquement et ne permet pas de conclure avec certitude aux trajectoires migratoires ou aux processus de racialisation, qui ne sont pas directement observables; il s'agit donc d'un portrait indicatif, susceptible d'erreurs, et les résultats doivent être interprétés avec prudence

Saint-Michel

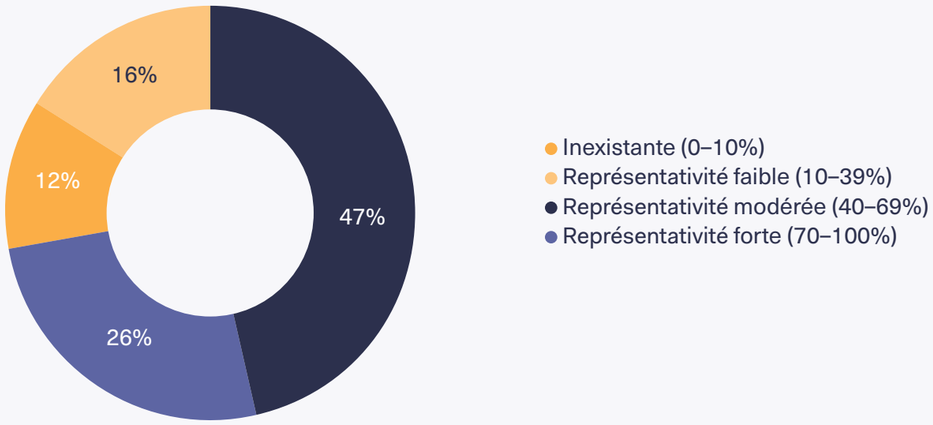
À Saint-Michel, 71 organismes communautaires ont été recensés. Parmi eux, 69% ont une représentativité qui peut être considérée comme paritaire, tandis que 25% des organismes recensés ont une représentativité considérée comme faible (entre 10 et 39%).

Figure 6 : La représentativité des femmes dans les conseils d'administration des organismes de Saint-Michel (n=71)



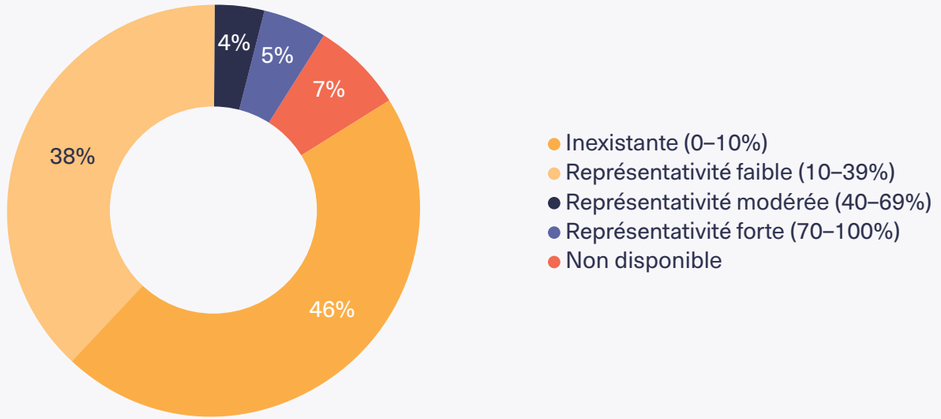
En ce qui concerne les coopératives de Saint-Michel, 72% présentent une représentativité considérée comme paritaire. Les autres (28%) ont une représentativité considérée comme faible ou inexistante. Globalement, ces résultats suggèrent que les conseils d'administration des coopératives et des organismes communautaires ont des compositions plus ou moins similaires en termes de représentativité des femmes.

Figure 7 : La représentativité des femmes dans les coopératives du quartier Saint-Michel (n=43)



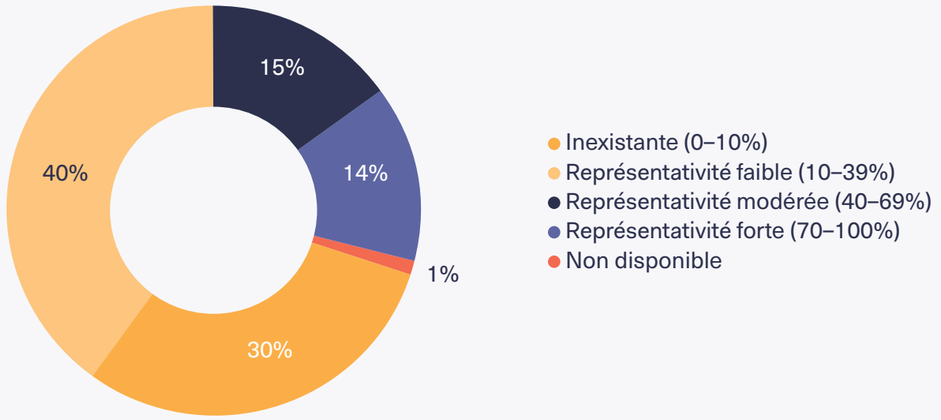
Au niveau de la représentativité des femmes issues de l'immigration et/ou racisées, les écarts sont beaucoup plus marqués. À Centre-Sud, pour 84% des organismes, leur présence dans les conseils d'administration est inexistante ou faible.

Figure 8 : La représentativité des femmes dites de la diversité dans le quartier Centre-Sud (n=84)



À Saint-Michel, 69% des organismes communautaires recensés ont une représentativité des femmes issues de l'immigration et/ou racisées considérée comme faible.

Figure 9 : La représentativité des femmes dites de la diversité dans les conseils d'administration des organismes communautaires de Saint-Michel (n=71)



Au niveau des coopératives des deux quartiers, les mêmes constats ressortent, soit que les femmes dites de la diversité sont absentes ou très peu nombreuses à siéger sur les différents conseils d'administration. À titre d'exemple, 68% des coopératives du Centre-Sud ont une représentativité des femmes issues de l'immigration et/ou racisées inexistante et 42% des coopératives de Saint-Michel se trouvent dans la même situation.

Figure 10 : La représentativité des femmes issues de l'immigration et/ou racisées dans les coopératives du quartier Centre-Sud

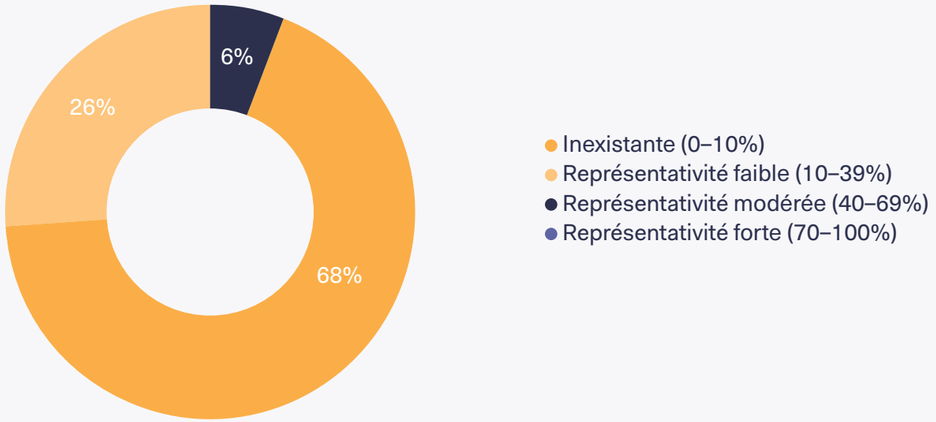
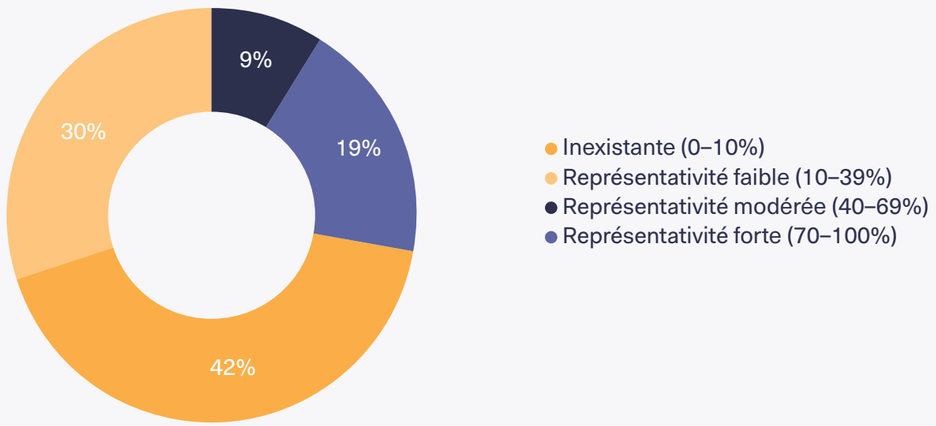


Figure 11 : La représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration des différentes coopératives du quartier Saint-Michel (n=43)



Par conséquent, ce diagnostic éclaire un contraste important : alors que la représentativité des femmes, au sens large, tend à être relativement paritaire dans une majorité d'organismes et de coopératives des deux quartiers, la présence des femmes immigrantes et/ou racisées demeure majoritairement inexistante ou faible. La section suivante approfondit ces résultats en comparant les tendances selon les catégories d'organismes.

3.3. Représentativité des femmes et des femmes immigrantes et/ou racisées par catégories d'organismes

Dans cette section, les tableaux présentés concernent la représentativité des femmes et des femmes immigrantes et /ou racisées dans les conseils d'administration selon les catégories de services. Il s'agit de voir si des types d'organismes ont une plus grande parité dans leur gouvernance que d'autres.

Lecture des chiffres : par exemple, dans la catégorie « services aux communautés », 42% des organismes présentent une représentativité des femmes considérée comme modérée. Dans la catégorie « collaboration », 57% des organismes présentent une représentativité modérée.

Figure 12 : La représentativité des femmes dans les conseils d'administration par catégorie de service du quartier Centre-Sud (n=84)

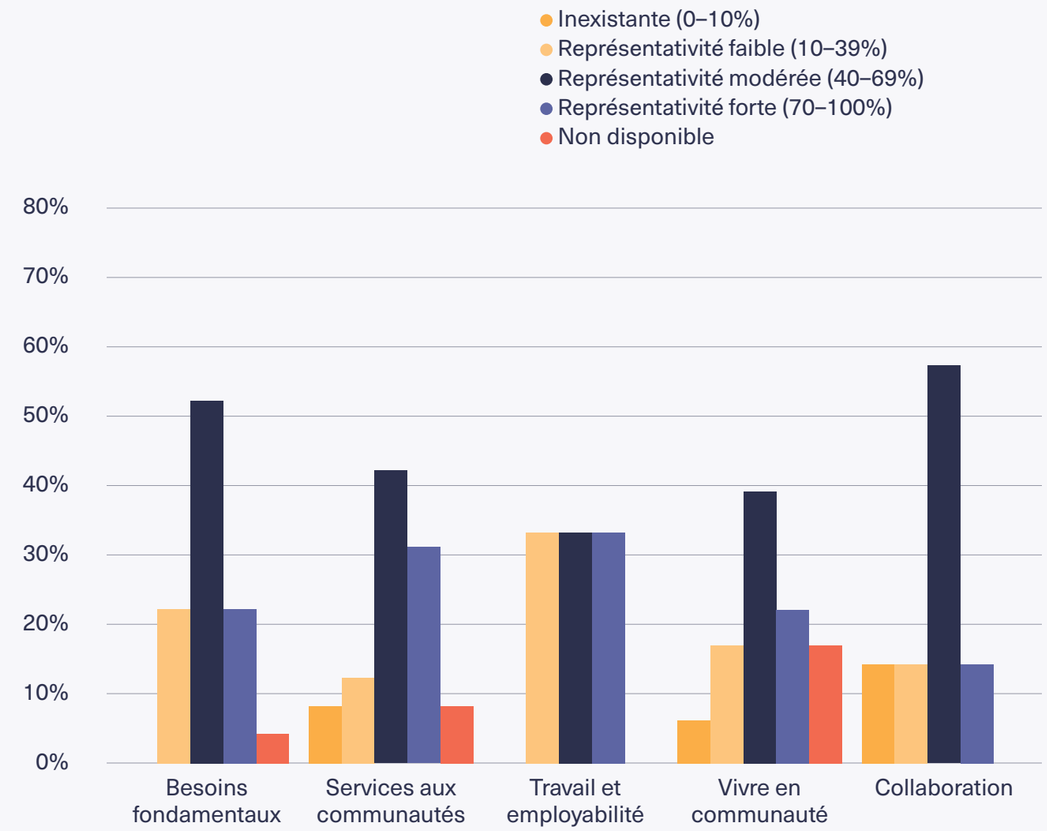
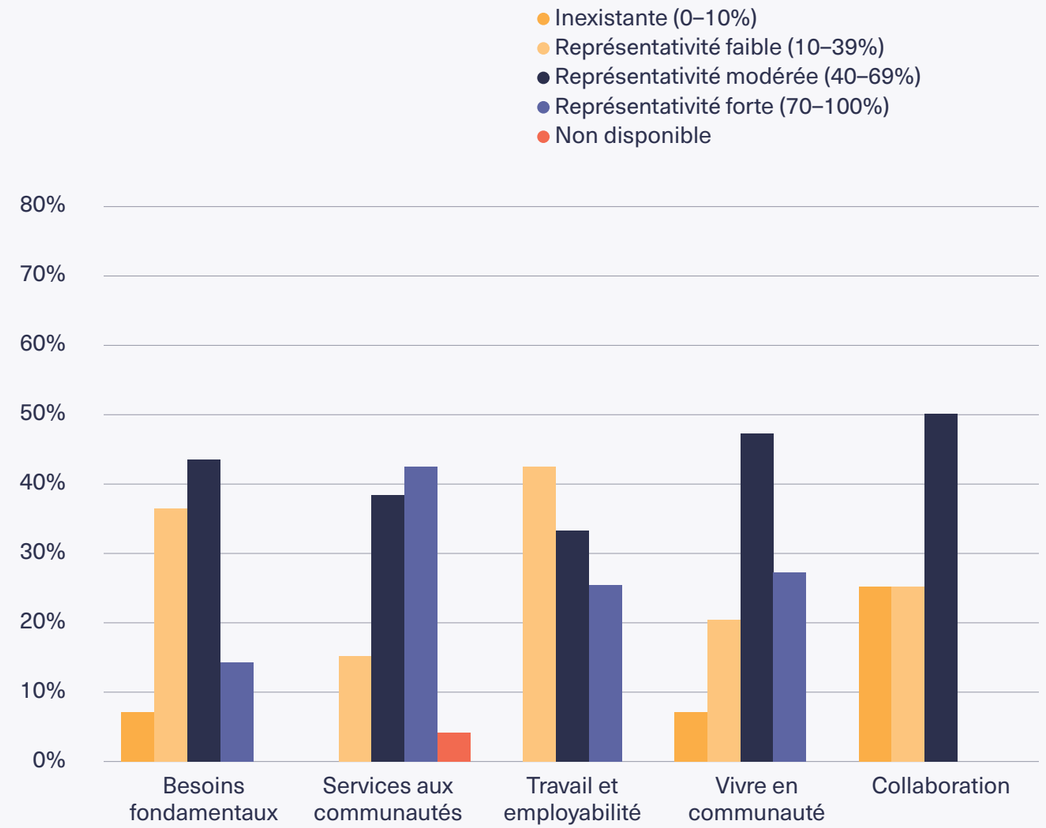
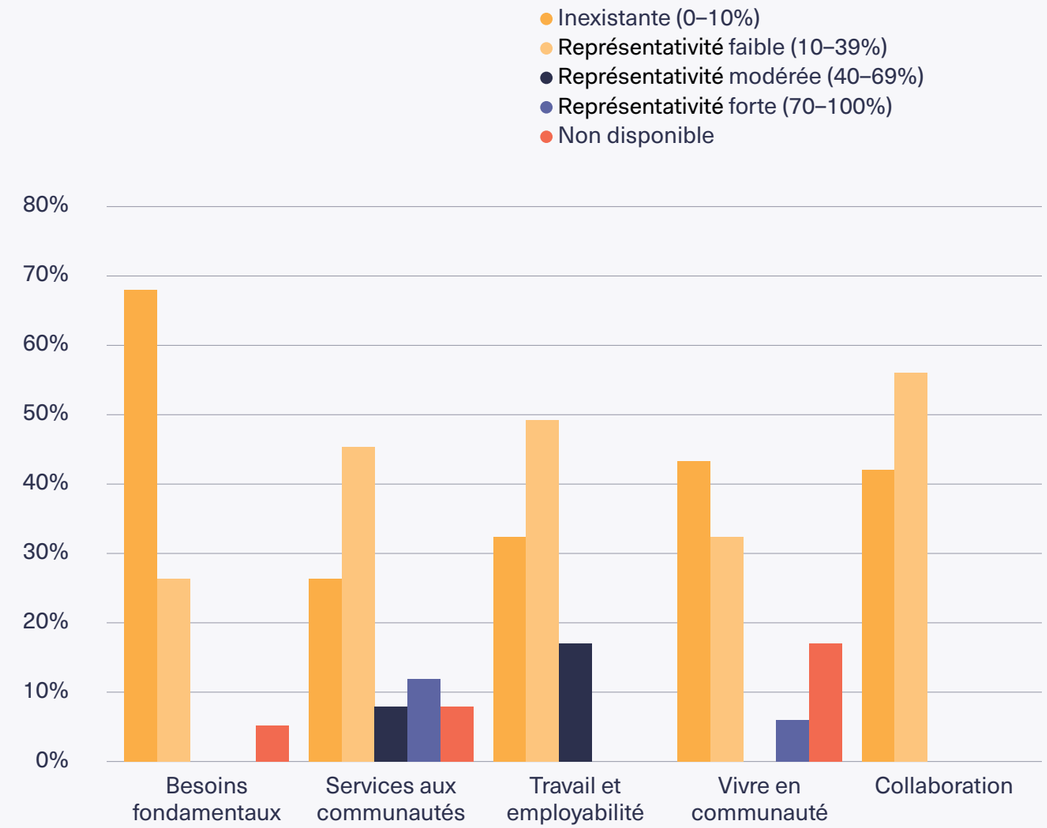


Figure 13 : La représentativité des femmes dans les conseils d'administration selon les différentes catégories du quartier Saint-Michel (n=71)



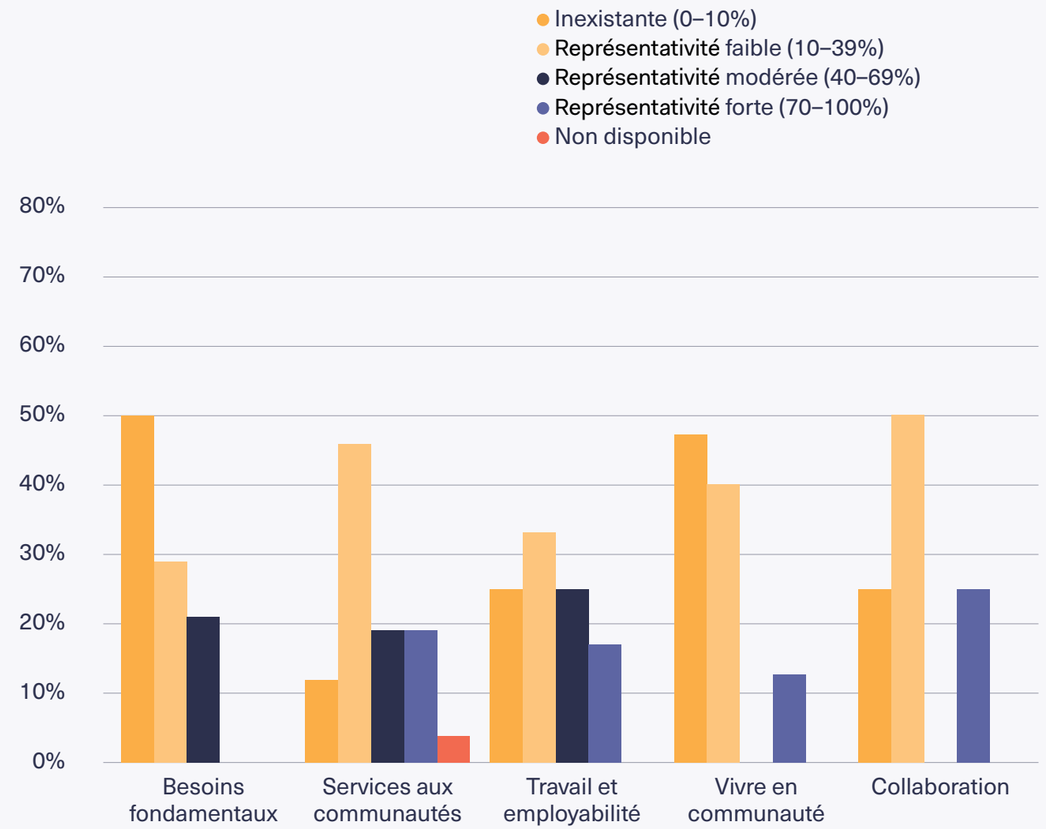
Il est intéressant de souligner quand, dans les deux quartiers, la représentativité des femmes est globalement paritaire (de modérée à forte) dans toutes les catégories de services. Néanmoins, à Saint-Michel, les organismes dans les catégories « besoins fondamentaux » et « travail et employabilité », se distinguent par une proportion plus élevée d'organismes où la représentativité des femmes est faible (respectivement 36% et 42%). À Centre-Sud, la catégorie « travail et employabilité » présente également une proportion importante d'organismes où la représentativité des femmes est faible (33%).

Figure 14 : La représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration par catégories de services du quartier Centre-Sud (n=84)



La tendance contraire s'observe en ce qui concerne les femmes immigrantes et/ou racisées. Effectivement, les figures 14 et 15 illustrent que très peu d'organismes ont une représentativité forte : aucun organisme de Saint-Michel n'a un conseil d'administration qui a atteint ce niveau. Dans le quartier Centre-Sud, seuls 12% et 6% des organismes des catégories « services aux communautés » et « vivre en communauté » ont une représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées considérée comme forte.

Figure 15 : La représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées dans les conseils d'administration selon les catégories de services du quartier Saint-Michel (n=71)



La catégorie « besoins fondamentaux » dans les deux quartiers est celle où la représentativité des femmes immigrantes et/ou racisées est majoritairement inexistante. La catégorie « collaboration » est aussi une catégorie dans laquelle la représentativité est faible. À l'inverse, bien que peu nombreux, les organismes des catégories « services aux communautés » et « travail et employabilité » se distinguent par une présence plus élevée de femmes immigrantes et/ou racisées dans leurs conseils d'administration.

Section 4

Des espaces citoyens pour et par les femmes

Cette section présente la constitution et le déroulement des espaces citoyens dans le quartier Centre-Sud et Saint-Michel, de janvier 2024 à novembre 2025. Les espaces citoyens sont des espaces de rencontre et de coconstruction destinés à des femmes immigrantes et/ou racisées, animés par une personne agente de mobilisation. Son rôle consiste à recruter les participantes, à coordonner les rencontres et à animer les rencontres du groupe. L'objectif de ces espaces est de permettre aux femmes de cocréer une mobilisation citoyenne sur un enjeu choisi par elles. Les espaces citoyens ont été déployés en collaboration avec les partenaires de quartier, soit le CRIC à Centre-Sud et Mon Resto Saint-Michel à Saint-Michel.

La démarche s'est déroulée en deux temps : d'abord, une série de six ateliers de formation sur la participation citoyenne et les repères nécessaires pour penser une action collective ; ensuite, des ateliers de travail au cours desquels les groupes ont défini un enjeu prioritaire et ont conçu des actions concrètes. Cette section présente d'abord la mobilisation du groupe de Centre-Sud autour de l'enjeu de la violence conjugale, suivi de la mobilisation de groupe de Saint-Michel. Enfin, cette section se termine sur les défis et les bonnes pratiques observées durant le processus. Le résultat final n'était pas déterminé d'avance et les femmes ont proposé, décidé et élaboré la mobilisation ensemble.

4.1. Les ateliers sur la mobilisation citoyenne

Les ateliers sur la mobilisation citoyenne constituaient la première étape des espaces citoyens. À travers les six ateliers, l'objectif était de transmettre certaines connaissances de base sur la participation citoyenne aux femmes. Les ateliers ont permis aux femmes d'acquérir de nouvelles connaissances et d'obtenir les outils pour penser leur mobilisation. Chaque atelier contenait un volet interactif avec différentes activités et un volet plus théorique.

- « La participation citoyenne » est le premier atelier de la série. Il présente un bref état de la littérature sur la participation citoyenne et les différentes formes de mobilisation. Dans le cadre de cet atelier, l'activité proposée prend la forme d'un échange questions-réponses pour explorer les motivations des femmes à participer aux ateliers et leurs attentes à l'égard de leur participation au projet.
- « Le fonctionnement des OBNL » est le deuxième atelier. Il vise à présenter le fonctionnement d'un OBNL, avec son CA, son assemblée générale, etc. Dans cet atelier l'activité consistait à créer des sous-groupes afin d'imaginer et de constituer un conseil d'administration pour leur organisme fictif.
- « Le Canada et son système politique » est le troisième atelier. Il porte sur le fonctionnement politique du Canada et de la province de Québec. Un quiz sur les personnalités politiques a été proposé pour cet atelier.
- « Les pratiques militantes » constitue le quatrième atelier. Il présente les différentes formes d'engagement possible pour défendre un enjeu. Dans le cadre de cet atelier, l'activité proposée aux participantes était de créer leur mobilisation autour d'une cause à défendre.
- Le cinquième atelier présente le quartier Centre-Sud ou le quartier Saint-Michel, notamment au niveau des différents organismes communautaires présents sur le territoire. Un quiz sur l'histoire respective de chaque quartier était aussi proposé.
- Le sixième atelier présentait de manière brève les résultats du diagnostic réalisé dans le cadre de ce projet. L'activité reposait sur des questions ouvertes pour permettre aux femmes de s'exprimer, de partager leurs perceptions et d'échanger.

Une fois les ateliers réalisés, les rencontres des espaces citoyens ont continué, tout en prenant une autre forme. À la suite des ateliers, les rencontres ont plutôt pris la forme d'atelier de travail, dans lesquels les femmes se sont entendues autour d'un enjeu prioritaire et se sont mobilisées collectivement.

4.2. Centre-Sud : mobilisée autour de la violence conjugale

À Centre-Sud, les activités ont été mises en œuvre en collaboration avec le CRIC. Le groupe de femmes de Centre-Sud, constitué d'une dizaine de participantes, dont la plupart sont originaires d'Amérique du Sud et quelques-unes de différents pays situés en Afrique subsaharienne, a choisi, à l'été 2024, de se mobiliser autour de l'enjeu de la violence conjugale.

Durant l'été 2024, les femmes se sont rencontrées à trois reprises pour discuter de l'enjeu autour duquel elles souhaitaient se mobiliser. Durant ces ateliers, les deux premières rencontres ont fait l'objet de discussion sur la thématique. Pour ce faire, chaque femme a présenté un enjeu, puis un premier tour de vote a été réalisé, excluant certains enjeux. Puis, un deuxième tour de vote a été réalisé et l'enjeu de la violence conjugale a remporté la majorité des votes.

Une fois l'enjeu décidé, les ateliers suivants se sont concentrés sur les moyens et ce que les femmes souhaitent faire pour aborder l'enjeu de la violence conjugale. Le groupe de femmes a été divisé en sous-groupes afin de favoriser les échanges et de faire émerger des propositions. La mobilisation autour de la violence conjugale s'est orientée vers une approche de sensibilisation. Parmi les différentes propositions, quatre actions ont été retenues par les femmes :

- La production d'une capsule vidéo
- La production d'une affiche de sensibilisation
- La production d'un dépliant
- L'animation d'ateliers de sensibilisation

Durant l'automne 2024 et l'hiver 2025, les femmes se sont d'abord concentrées sur la production de la vidéo. Le travail a débuté par une recherche documentaire sur la violence conjugale. Chaque femme devait lire sur la violence conjugale et, à la rencontre suivante, chacune devait présenter les connaissances acquises et les sources. Durant cette période de recherches documentaires, il s'agissait pour les femmes d'acquérir différentes connaissances, de se les approprier puis de les transmettre dans les différents produits qu'elles voulaient produire.

Une fois les connaissances consolidées, les femmes ont pensé au scénario de la vidéo qu'elles ont construite ensemble. Plusieurs séances d'idéation ont été nécessaires pour bâtir le scénario de la vidéo. Les premières séances étaient consacrées au contenu de la vidéo, puis les autres séances à la structure de la vidéo. Les dernières séances étaient consacrées à la répartition du texte entre les femmes et l'organisation de la journée du tournage. Le tournage s'est déroulé au début du mois d'avril 2025.

Au printemps 2025, les femmes ont développé simultanément l'affiche et le dépliant. Le même processus a été répété avec les affiches et les dépliants : les femmes se sont entendues sur le contenu dans l'affiche et dans les dépliants. Par la suite, une femme s'est chargée de la mise en page sur l'application Canva en validant les images et les couleurs avec le reste du groupe. Le dépliant visait à informer la population générale autour de la violence conjugale et des ressources disponibles. L'affiche a été pensée comme une campagne de sensibilisation d'impact, mettant en évidence les risques et les conséquences de la violence conjugale.

Enfin, les femmes ont conçu et animé des ateliers de sensibilisation qu'elles ont offerts à trois reprises. Dans le cadre de ces ateliers, le groupe s'est divisé en sous-groupes d'animation qui était accompagnée d'une membre de l'équipe de l'IRIPII. Cette dernière se chargeait d'ouvrir et de conclure l'atelier ainsi que de répondre à certaines questions des personnes participantes, si les femmes animatrices le demandaient. Les ateliers duraient une heure. Le premier quart d'heure était consacré à la présentation des formes de la violence conjugale. Ensuite, les 30 minutes suivantes étaient consacrées à une activité interactive sur la violence conjugale, puis le dernier quart d'heure était consacré à un retour en groupe et à la conclusion de l'atelier. L'activité consistait à échanger autour de deux cas fictifs de violence conjugale. Une histoire était présentée et le groupe devait choisir les ressources vers lesquelles le groupe se tournerait à la place de la femme et en fonction de l'histoire proposée. Cette activité autour des ressources en lien avec une situation de violence conjugale permet de montrer les différentes réactions dans une dynamique de violence conjugale.

4.3. Saint-Michel : des cafés-rencontres pour aborder les relations mère-fille en contexte migratoire

À Saint-Michel, les activités ont été mises en œuvre en collaboration avec Mon Resto Saint-Michel.

La mobilisation a été relancée en février 2025, après un changement de partenaire visant à mieux aligner le projet avec les capacités et les conditions de mise en œuvre dans le quartier. De février à mars 2025, les ateliers sur la mobilisation citoyenne ont été offerts aux femmes. Ensuite, de mars à août 2025, les femmes se sont rencontrées à plusieurs reprises pour discuter et envisager le projet qu'elles souhaitaient développer.

Rapidement, un enjeu a émergé dans le groupe au fil des discussions : la relation mère-fille en contexte migratoire. Durant les rencontres, les femmes échangeaient énormément sur les enjeux qu'elles rencontrent dans leur relation mère-fille. Si bien qu'à un certain moment, il a été convenu que les femmes organisent des cafés-rencontres autour de la relation mère-fille, avec une thématique plus précise par rencontre. En plus d'organiser les cafés-rencontres, les femmes ont créé des affiches pour diffuser la tenue des cafés-rencontres et ont invité d'autres femmes du quartier à y participer.

Entre septembre et novembre 2025, les femmes ont organisé quatre cafés-rencontres. Chaque rencontre allie une thématique spécifique avec une activité artistique ou sportive. La première rencontre portait sur les pressions sociales dans la relation mère-fille. Pour aborder cette thématique, les femmes ont choisi le médium du dessin. Chaque sous-groupe de femme a dû créer un dessin autour des pressions culturelles qui se matérialisent dans la relation mère-fille. Il est intéressant de souligner que deux sous-groupes ont plutôt mis de l'avant le développement d'une relation de confiance via l'immigration en partageant les bons moments avec leurs filles. Les deux autres sous-groupes ont dessiné des enjeux en lien avec l'adolescence et les conflits qui peuvent émerger durant cette période.

Le deuxième café-rencontre portait sur la transmission des valeurs et la question de l'héritage de ces valeurs en contexte migratoire. Ce café-rencontre a été l'occasion pour les femmes de se mettre en mouvement, avec des activités d'aérobique pour débuter l'atelier. La deuxième partie de l'atelier portait sur une réflexion autour des valeurs qui ont marqué les vies des femmes participantes. Pour ce faire, un cœur en papier était accroché au mur, sur lequel chaque femme a collé un post-it dans lequel elles avaient écrit une valeur qu'elles souhaitent transmettre à leur fille. L'encadré ci-dessous met de l'avant les discours des femmes lors de cette activité.

> *« Son meilleur héritage est sans l'ombre d'un doute la générosité dont sa mère était le modèle qu'elle souhaite garder et transmettre. »*
> *« Le partage est son meilleur cadeau reçu, elle partage avec ses proches la nourriture, l'amour a tous ceux qui en ont besoin. »*
> *« Le respect pour elle est important: respecter les différences, les vécus des autres »*
> *« L'amour, elle le démontre avec ses actions: exemple prend soin de sa mère, de ses enfants, si elle donne l'amour, ça fait du bien. »*

Le troisième café-rencontre portait sur les tabous dans les relations amoureuses et dans la sexualité. Durant cette activité, les femmes étaient invitées à échanger autour des tabous dans leur culture, sous la forme de questions-réponses. Pour accompagner la discussion, les femmes ont écrit sur des masques des expressions ou des mots appartenant aux non-dits, aux silences et aux tabous qui circulent au sein des familles. Une séance du yoga a clôturé cette rencontre.

Le quatrième café-rencontre portait sur la communication mère-fille, notamment au moment de l'adolescence. Les femmes ont fait des jeux de rôle pour illustrer des enjeux rencontrés dans la communication entre les mères et leurs adolescentes. Une fois la saynète terminée, les autres femmes étaient invitées à s'exprimer sur la scène présentée. À la fin de l'atelier, les femmes ont pensé à différentes pistes de solutions pour améliorer ou du moins communiquer de manière plus sereine avec leurs filles. Pour clôturer l'atelier, les femmes ont été invitées à inscrire leurs pistes de solutions sur un arbre en carton, dans le but de visualiser les différents outils disponibles pour les femmes.

Conclusion

Ce rapport met en évidence un décalage persistant entre, d'une part, la place relativement paritaire des femmes dans plusieurs conseils d'administration et, d'autre part, la faible présence des femmes immigrantes et/ou racisées dans ces mêmes instances, tant à Centre-Sud qu'à Saint-Michel. La revue de la littérature et les données issues du terrain convergent : les obstacles à la participation citoyenne relèvent à la fois de dimensions systémiques (cadre migratoire, dynamiques d'inclusion), organisationnelles (fonctionnement des espaces, codes de communication) et sociales (réseaux de soutien, conditions de vie, accès à l'information), avec des effets renforcés à l'intersection du genre et de la race/ethnicité.

Les leviers identifiés soulignent que l'enjeu ne se limite pas à « intégrer » des participantes dans des structures existantes, mais exige de transformer les milieux : clarifier les règles et les rôles, réduire les barrières de langage et de littératie du milieu, reconnaître les contraintes de temps et de responsabilités familiales, et mettre en place des pratiques d'équité et de responsabilité partagée. Dans cette perspective, les espaces citoyens constituent un dispositif concret et pertinent : ils renforcent les connaissances, soutiennent la prise de parole, et permettent une mobilisation construite par les participantes, sans résultat prédéterminé.

Les expériences menées à Centre-Sud (sensibilisation à la violence conjugale) et à Saint-Michel (cafés-rencontres sur la relation mère-fille en contexte migratoire) montrent que, lorsque les conditions d'accueil, d'animation et de soutien sont réunies, les femmes développent des actions cohérentes, ancrées et transférables. La mise en œuvre du projet a reposé sur une collaboration étroite entre l'IRIPII et les partenaires de quartier, soit le CRIC0 et Mon Resto Saint-Michel. La suite du travail devrait viser la consolidation de ces espaces et la création de passerelles durables vers les instances décisionnelles locales, afin que la participation acquise se traduise aussi en accès réel au pouvoir de décision.

Bibliographie

Arrayet, M. J. R. (2019). *Réflexions sur les procédés de féminisation des sphères de pouvoir. Le cas des cabinets d'executive search* [Mémoire de master]. Université de Genève.

Bensiali, C. (2020). *En quête de lieux d'expression : Le cas de jeunes femmes racisées à Montréal.* https://doi.org/10.13140/RG.2.2.13572.35208

Berubé, M. (s. d.). Au-delà de quatre murs : Le quartier Sainte-Marie vu par ses résidents immigrants. *Canadian Issues*, 104-109.

Bherer, L., Collin, J.-P., Breux, S., Dubuc-Dumas, É., & Gauthier, È. (2008). *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances démocratiques municipales* (p. 67). Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation Culture Société. https://espace.inrs.ca/id/eprint/2736/1/RepresentationFemmes.pdf

Blain, M.-J., Caron, R., & Rufagari, M.-C. (2020). Trouver un emploi pour une personne réfugiée : Les dimensions de l'accueil : Perspectives d'intervenants du communautaire et de personnes réfugiées. *Cahiers de géographie du Québec, 62*(177), 393-407. https://doi.org/10.7202/1068739ar

Castro, C., & Villeneuve, P. (2019). Être femme et immigrante : L'intégration socioéconomique des femmes en région nordique au Québec. *Service social, 65*(1), 54-69. https://doi.org/10.7202/1064590ar

CDC Centre-Sud. (2023). *Recensement 2021. Portrait de quartier. Édition novembre 2023.* https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:US:5006cf15-dd5e-43c8-a710-7915161a5d5f

Chicha, M.-T., & Charest, É. (2008, mars 18). *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal.* https://irpp.org/fr/research-studies/lintegration-des-immigres-sur-le-marche-du-travail-a-montreal/

Conseil des Montréalaises & Table des groupes de femmes de Montréal. (2022). *Montréal 2050 : Objectif égalité, inclusion et accessibilité.* https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/memoire_cm-tgfm-reflexion2050.pdf

Conseil Interculturel de Montréal. (2023). *Réduire les inégalités territoriales et prévenir les discriminations dans l'espace urbain. Vers une transformation de l'action publique à Montréal.* Ville de Montréal - CIM. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/2023_avis-inegalitesterritoriales_fr_web.pdf

Conseil supérieur de l'éducation. (2021). *L'inclusion des familles immigrantes : Pour une synergie en éducation des adultes.*

Drudi, G. (s. d.). Organisations communautaires, choc discriminatoire et participation sociale. In B. White & J. Frozzini, *Villes interculturelles au Québec : Pratiques d'inclusion en contexte pluriethnique* (Presses de l'Université du Québec).

Frozzini, J. (2014). L'interculturalisme et la Commission Bouchard-Taylor. In L. Emongo & B. W. White, *L'interculturel au Québec : Rencontres historiques et enjeux politiques.* Presses de l'Université de Montréal. https://doi.org/10.4000/books.pum.5430

Frozzini, J., Gonin, A., & Lorrain, M.-J. (2019). *Dynamiques interculturelles en milieu de travail et associatif : Des enjeux incontournables pour une participation démocratique des néo-Québécois. Communication interculturelle et internationale - Deuxième partie*, (25).

Gaudet, S. (2012). Lire les inégalités à travers les pratiques de participation sociale. SociologieS. https://doi.org/10.4000/sociologies.3874

Gilligan, C. (s. d.). *Une voix différente. Pour une éthique du care.* Flammarion.

Guay-Charette, A. (2019). *Le sens politique de l'engagement civique et le rapport à la citoyenneté des femmes immigrantes* [Thèse de doctorat]. Université d'Ottawa.

Gulian, T., Schlobach, M., Ostiguy, D., Tadjogue-Agoumfo, Y., & Gregore-Dovlette, M. (avec Lefebvre, J., & Jamil, R.). (2021). *Baromètre Écho 2020 de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes.* Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives.

Institut F. (2020). 2020-2021 : *Analyse des besoins des femmes immigrantes. Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.*

Keyser-Verreault, A., Brière, S., St-Pierre, M., Demers, G., & Culver, D. (2023). *Équité, diverité, inclusion dans les organisations sportives.* (Les Presses de l'Université de Laval).

Keyser-Verreault, A., Kriger, D., Joseph, D., & Peers, D. (2020). *Cadre d'opérationnalisation de l'intersectionnalité* [Image]. https://natationartistiquequebec.ca/cadre-doperationnalisation-de-lintersectionnalite/

Paquin, M., & Lemay-Perreault, R. (2015). Vingt ans de recherche en éducation muséale. *Éducation et francophonie, 43*(1), 1. https://doi.org/10.7202/1030177ar

Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales, 17*(2), 75-94. https://doi.org/10.7202/011227ar

Souffrant, K.-A., Pierre, A., Doudenkova, L., & Gervais, L. (s. d.). « Par, pour et avec » : Les obstacles systémiques rencontrés par les personnes racisées en recherche. In C. Loignon, B. Godrie, S. Dupéré, & L. Gervais, *Recherches participatives et équité en santé* (Université Laval).

St-Louis, J.-C., El-Amraoui, A., & Ben Zerrouk, G. (2024). *Les initiatives en équité, diversité et inclusion au sein des organismes communautaires. Des pistes pour le soutien et le renforcement des capacités et des compétences.* Institut universitaire SHERPA.

Tuyzière, C. (2013). *L'engagement communautaire : Levier de l'intégration des femmes immigrantes dans la région d'Ottawa-Gatineau. Expériences des femmes rwandaises.* [Mémoire de maitrise]. Université d'Ottawa.

Vatz Laaroussi, M. (2019). Les dynamiques d'intégration et d'inclusion des personnes et des familles immigrantes et réfugiées : Une responsabilité partagée. In L. Rachédi & B. Taibi, *L'intervention interculturelle, 3e édition* (Chenelière Éducation, p. 352).

Vivre Saint-Michel en santé. (2019). *Portrait statistique de Saint-Michel.* https://www.vivre-saint-michel.org/saint-michel/portrait-du-quartier/

Wongoum Tchamdjou, C. L. (2024). *Contribution de l'action collective et de la participation citoyenne à l'intégration sociale de la femme immigrante issue de la minorité visible de la ville de Québec* [Essai de deuxième cycle]. Université du Québec en Outaouais.